



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 23 novembre 2021

Éditorial

Macron et son gouvernement se gaussent de prolonger leur effort pour relancer l'activité économique dans les DOM en mettant sur la table encore plusieurs centaines de millions d'aides.

Mais ces aides sont destinées uniquement aux patrons.

Les travailleurs payés au Smic, qui sont de plus en plus nombreux, n'auront eu droit en tout et pour tout, pour faire face à l'inflation des prix qu'à quelques dizaines d'euros de plus par mois depuis le début de l'année.

Le pouvoir politique montre ainsi qu'il est exclusivement au service des exploités.

Rien n'est fait pour juguler la hausse des prix. Qu'il s'agisse des prix de l'essence, du gazole, de la bouteille de gaz, de tous les produits alimentaires, mais aussi de la taxe foncière, des assurances, des services bancaires, du prix des automobiles, de leur réparation, des pièces détachées, du moindre outil de bricolage, ils ont tous explosé ! Et le pouvoir d'achat des travailleurs s'est effondré, et celui des chômeurs et des petits retraités encore plus. Au point que nombre de ces derniers ne mangent plus qu'un repas par jour, voire pour les plus pauvres restent sans manger des journées entières.

Ce n'est pas une révélation, mais la continuation de ce qui s'est passé depuis le début de la pandémie de Covid 19 : les plus riches, les patrons se sont enrichis en imposant une hausse générale de leurs tarifs à la population laborieuse. En fait la situation sanitaire a offert une possibilité supplémentaire aux capitalistes d'augmenter leurs profits alors que salaires, retraites et minima sociaux ne bougeaient pas.

Les capitalistes appauvrissent notre classe, la classe ouvrière, et le gouvernement vient au secours des premiers. Ça ne peut plus durer !

Ce qui se passe aux Antilles ne concerne pas seulement l'opposition d'une forte proportion des classes laborieuses au pass-sanitaire.

La colère populaires en Guadeloupe et en Martinique a aussi et surtout pour cause la misère des quartiers populaires, le chômage massif des jeunes, les bas salaires et la cherté de la vie, le déficit d'investissement dans les services publics, de la santé en particulier.

Les travailleurs, les jeunes Antillais montrent qu'ils veulent plus de justice et plus de respect.

Ils nous montrent la voie. Sans luttes, pas de progrès social pour les travailleurs. Nous aussi avons notre mot à dire à La Réunion ! La CGTR doit prendre toute sa part dans ce combat !

Dans les entreprises :

Chambre d'Agriculture

Après une année de déficit, le nouveau président de cette institution a annoncé un résultat positif pour 2022 obtenu...en réduisant les dépenses de personnel et de formation de 244 106 euros !

Comme n'importe quel patron, sa politique c'est d'obliger les salariés à travailler toujours plus avec toujours moins de moyens et des rémunérations minorées.

Proxi Energie (sous-traitant d'EDF pour la relève des compteurs)

La patronne demande non seulement à ses équipes de l'Est d'aller travailler sur Saint Denis pour cause d'effectifs, donc d'embauches, insuffisants, mais aussi de payer les PV qui leur sont administrés par la police municipale dyonisienne pendant leurs heures de travail.

Devant leur refus de payer ces amendes (qui s'assimilent à des prélèvements sur salaire, interdits par la loi), elle tente de les intimider en les convoquant en entretien. Elle ferait mieux de consacrer son énergie à régler le problème en amont avec la Sodiparc !

Tounet Pressing (La Mare Sainte Marie)

Plusieurs ouvrier(e)s de cette entreprise de blanchisserie industrielle sont convoqué(e)s à des entretiens préalable à licenciement. Ils y ont travaillé depuis des années, dans la chaleur étouffante, pour le Smic. Mais surtout enrichir un patron, déjà propriétaire d'une clinique bien connue dans l'Ouest.

Ce dernier a « omis » de les faire bénéficier de la convention collective de la branche à laquelle il appartient. Les salariés de cette entreprise ne sont donc pas payés les jours fériés s'ils ne travaillent pas contrairement à ce que dispose cette convention. Le patron « oublie » aussi de signaler les accidents de travail à la caisse et de lui envoyer les attestations de salaire des salariés concernés les privant ainsi d'indemnisation.

L'Etat continue cependant à le soigner comme bon nombre de ses homologues...en l'exonérant de la plus grande partie de ses cotisations patronales !

LeO de Salazie

Un diagnostic amiante a révélé que quasiment tous les poulaillers où interviennent la trentaine d'ouvriers et d'ouvrières de cet élevage de poules pondeuses étaient truffés d'amiante et nécessitait des travaux de réfection à faire d'urgence. Pour le patron, il n'y a pas de danger en la demeure et le travail doit continuer, même au risque d'exposer ces salariés à la contamination par ce matériau cancérigène. Nos camarades de l'entreprise ont prévenu l'employeur qu'ils feraient valoir leur droit de retrait et ont incité leurs collègues de travail à faire de même.

La Cane

Après les pressions du nouveau directeur sur l'ensemble des salariés et en particulier sur les élus CSE de la CGTR, alors que la gestion de l'entreprise est déficiente, 4 nouvelles menaces de licenciement ont été annoncées par la direction, dont celle de la nouvelle secrétaire du CSE. Une pétition dénonçant les pratiques anti-ouvrières de la direction a recueilli les signatures de la majorité des salariés et les élus CSE ont refusé le licenciement de sa secrétaire.

6ème congrès de l'URE

Notre prochain congrès aura lieu à Bras Panon le samedi 27 novembre 2021.

Plusieurs dizaines de militant(e)s des entreprises de l'Est y sont attendus. Ce sera l'occasion bien sûr de faire le bilan de l'activité de nos camarades dans les entreprises ces dernières années, des luttes qu'ils ont menées face aux patrons, de l'effort qu'ils ont produit pour amener plus de travailleurs à rejoindre la CGTR.

Mais ce sera aussi l'occasion de discuter de quel avenir nous voulons pour nous travailleurs, des objectifs de luttes que nous voulons nous fixer pour les prochaines années et de l'organisation que nous voulons mettre en place pour plus d'efficacité.

Bon débat à tous et toutes ! La CGTR ne peut vivre qu'avec l'énergie, la détermination, la conscience de classe et l'esprit de solidarité de tous ses militants. Face au patronat, faisons bloc !

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement.

Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68